

*Questions orales*

savoir quand il fera sa déclaration à la Chambre au sujet de ces droits?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, nous travaillons présentement à la question des droits des Indiens dans les provinces où des traités n'ont pas été signés, et nous espérons pouvoir discuter de ce problème ou énoncer la politique à ce sujet au cours des prochains mois.

LES DROITS ABORIGÈNES—LA REPRÉSENTATION  
FÉDÉRALE AU SEIN DU COMITÉ DE NÉGOCIATION—LA  
PARTICIPATION DES HABITANTS DU YUKON

[Traduction]

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. En réponse à une question que lui a posée le député de Kingston et les Îles mercredi de la semaine dernière, il a dit qu'il annoncerait cette semaine la formation de l'équipe fédérale qui fera partie du comité qui doit négocier le règlement des réclamations de la Yukon Native Brotherhood. Peut-il maintenant nous dire si la formation de l'équipe fédérale de ce comité a été arrêtée et, si oui, quelle est-elle?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien):** Monsieur le président, il reste encore une journée avant que la semaine ne soit terminée, et j'espère remplir ma promesse d'ici demain soir.

[Traduction]

**M. Nielsen:** Une question supplémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il reste deux ou trois minutes avant la fin de la période des questions. Le député peut poser une question supplémentaire. La présidence accordera ensuite la parole au chef de l'opposition, au député de York-Sud et passera à l'appel de l'ordre du jour.

**M. Nielsen:** Le ministre peut-il assurer à la Chambre que le comité sera composé de cinq ou six membres dont au moins deux seront choisis parmi ceux qui seront désignés par le commissaire en conseil du Yukon?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, au moins un citoyen du Yukon siègera au comité de négociations, et ce sera annoncé en temps et lieu.

\* \* \*

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE PROJET DE RÉDUCTION DES TAUX POUR LES  
SOCIÉTÉS—LA TENEUR DE LA MOTION DE VOIES ET  
MOYENS PAR RAPPORT À LA MOTION DE 1972

[Traduction]

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Peut-il dire à la Chambre si la partie de l'avis de motion des voies et moyens concernant la réduction proposée des taux d'impôt sur les profits des sociétés de fabrication et de transformation sera analogue à la partie correspondante de la motion découlant... Je parle très lentement, afin que le ministre comprenne parfaitement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Stanfield:** La partie de la motion concernant cet impôt sera-t-elle formulée comme la motion des voies et

[M. Dinsdale.]

moyens déposée par le ministre à la suite de son exposé budgétaire de 1972?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je voudrais analyser cette déclaration très attentivement.

**Des voix:** Oh, oh!

• (1450)

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je serai très heureux de répondre demain.

\* \* \*

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'USINE C.I.P. (TÉMISCAMINGUE)—LE PROJET DU GROUPE  
TEMBEC

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique régionale. Au cours des dernières semaines il a indiqué à deux ou trois reprises que son ministère et le gouvernement étaient en train de prendre une décision en ce qui concerne la demande du groupe connu sous le nom TEMBEC de continuer l'exploitation d'une usine au Témiscamingue. Puis-je demander au ministre si une décision a été prise et dans l'affirmative s'il peut en informer la Chambre?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir dire, ainsi que je l'avais laissé entendre au début de cette semaine, que nous avons pris une décision. Nous avons décidé de faire participer le gouvernement à un effort important pour réouvrir cette usine.

**Des voix:** Bravo!

**M. Jamieson:** Il y a plusieurs autres parties à cet accord, comme l'honorable député et monsieur l'Orateur l'apprendront, et on devra bien entendu continuer des négociations pour mettre au point des arrangements satisfaisants. Mais si tous les autres éléments s'adaptent comme il faut, le gouvernement fédéral n'empêchera pas le projet mais, en vérité, y collaborera.

**M. Lewis:** Je suis heureux d'apprendre que le gouvernement fédéral contribuera à ce projet mais un peu inquiet au sujet des consultations ultérieures qui, au dire du ministre, devront avoir lieu. Était donné que cette requête lui a été présentée au mois de novembre ou plus exactement a été soumise à son ministère, le ministre voudrait-il prendre des mesures pour s'assurer que ces consultations se terminent rapidement et que l'usine puisse fonctionner de nouveau dans le plus bref délai possible?

**M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, je peux certainement donner cette assurance. J'ajoute que la raison d'entretiens supplémentaires avec la société, mais en particulier avec le gouvernement du Québec, est que nous avons pris certains engagements conditionnels relatifs à ce projet et nous voulons savoir exactement quelle en est la nature. J'espère rencontrer le ministre compétent à Québec mardi ou mercredi de la semaine prochaine.